



SASS France

Cowboy Action Shooting

Association loi 1901 à but non lucratif affiliée à la Single Action Shooting Society
Enregistrée auprès de la sous-Préfecture de Charolles 71 - N° W713007713
Siège Social : Chez Mr GENAUDY Martial - 209 Route des Justices 71170 - COUBLANC

L'association SASS France est une association de loi 1901 dont le but est l'information ainsi que la promotion et le développement au sein des organismes sportifs, des amateurs d'armes, des passionnés de l'histoire de l'Ouest comme du grand public en France, d'une discipline de tir sportif de compétition et de loisir à connotation historique créée aux USA et déjà largement pratiquée officiellement dans de nombreux pays et appelée « Cowboy Action Shooting »

A ce titre l'association SASS France est adhérente au C.A.S. Europe, regroupant les différentes associations nationales de « Cowboy Action Shooting » Européennes.
Elle est également affiliée à l'association Américaine « Single Action Shooting Society »

Cette discipline se pratique obligatoirement en costumes (personnages du XIXème siècle, réels ou imaginaires ou encore de films ou de séries télévisées western avec des armes américaines du XIXème siècle (d'origine ou reproduction) d'un millésime antérieur à 1900 : revolver à simple action (à percussion ou cartouches métalliques) carabines à levier de sous garde ou à armement par le devant et fusils de chasse à un ou deux canon(s) lisse(s) en n'utilisant que des munitions analogues à celles de l'époque (Plomb exclusivement)

Chaque membre doit aussi obligatoirement se choisir un pseudonyme (alias ou aka) sous lequel il sera seul connu au sein de l'association lors de tous les aspects de la vie de celle-ci ainsi que lors des épreuves de tir.

Chaque pseudonyme est unique et appartient en propre à la personne qui l'a déposé et officiellement enregistré.

Le « Cowboy Action Shooting » comporte plusieurs types d'épreuves de tir d'adresse et de vitesse sur cibles métalliques fixes, basculantes ou réactives à partir de plusieurs postes de tir successifs et avec différentes armes sur un parcours contre la montre préétabli.

Le calcul des résultats s'effectue à partir du temps chronométré réalisé par le compétiteur sur l'ensemble du parcours, moins d'éventuelles pénalités pour chaque cible manquée ou autres infractions et/ou erreur de parcours.



Montant des Cotisations 2025

Tarif : SASS USA + SASS France : 165 € à la 1ère inscription puis 110 € les années suivantes.

Tarif : SASS France uniquement : 55 € à la 1ère inscription puis 30 € les années suivantes.

Règlement par chèque ou virement bancaire (voir RIB dernière page)

Nous ne prenons pas en compte la cotisation SASS USA seule

*Merci de bien vouloir libeller votre règlement à l'ordre de SASS France et de le faire parvenir rempli lisiblement à notre trésorier - alias : **the kid of neckwhite***

**SASSFrance
209 route des justices
71170 COUBLANC**

L'inscription à la SASS-U.S.A et à la SASS France ouvrent droit à :

L'inscription auprès de la SASS-U.S.A et SASS France ouvrent droit à l'enregistrement de votre alias et de votre N° SASS, il vous sera fournis votre étoile avec votre N° d'enregistrement, un diplôme validant l'inscription et une carte de membre. L'inscription est à renouveler annuellement.

L'inscription au SASS France uniquement valide votre alias auprès de l'association et vous enregistre comme membre du SASS France. L'inscription est à renouveler annuellement.

La reconnaissance en tant que membre de la SASS U.S.A et de la SASS France, sous réserve du respect des règles générales de la pratique du Cowboy Action Shooting.

L'accès aux concours de tir de Cowboy Action Shooting nationaux et internationaux, ainsi que l'accès à la formation aux qualifications de Range Officer I et Range Officer II. Suivant les règles établies par la SASS.

L'inscription au SASS-France uniquement, ne donne pas accès aux formations de ROI et ROII - de même elle ne permet pas l'accès aux concours SASS, mais uniquement aux entraînements et petits concours club.

L'inscription à la SASS U.S.A et à la SASS France ne donnent pas droit à :

La licence F.F.Tir - Pour pouvoir pratiquer le Cowboy Action Shooting, tout membre, doit **obligatoirement** être licencié par la Fédération Française de Tir, condition indispensable pour pouvoir acquérir des armes de catégorie B soumises à autorisation, et des armes de catégorie C soumises à déclaration, avoir accès aux pas de tir des clubs et pratiquer toutes discipline de tir en France et être couvert en tant que tireur par l'assurance de la F.F.Tir

L'inscription aux concours nationaux et internationaux doit être effectué séparément à chaque fois



Bulletin Individuel d'adhésion

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Nom et Adresse de votre Club de Tir :

.....

Votre N° de Licence FFTir :

Êtes-vous déjà enregistré auprès de la SASS : OUI / NON

Dans l'affirmative, indiquez votre Alias SASS :

Votre N° SASS : Date de renouvellement SASS :/...../.....

PROPOSITION D'ALIAS ou AKA :

Vous devez proposer 3 Alias dans l'ordre de préférence décroissant. Si tous les 3 se trouvaient déjà pris et qu'aucun choix final ne pouvait être déterminé, votre N° d'enregistrement pourra en tenir lieu.

1 :

2 :

3 :

ATTENTION :

Aucune adhésion SASS ne sera validée et définitive tant que l'Alias n'aura pas été choisi et confirmé, sous réserve de son originalité au sens de la liste officielle Internationale



Engagement sur L'Honneur – 1^{er} Inscription

Je soussigné Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la SASS U.S.A. et à la SASS France, ainsi qu'au règlement interne. Je m'engage à m'y conformer en toute occasion, à veiller à respecter et faire respecter au pas de tir et en dehors les règles générales du Cowboy Action Shooting telles qu'énoncées dans le manuel officiel des règles et épreuves, ainsi qu'à me comporter en tous lieux conformément aux règles de la bienséance et de bonne conduite qui s'impose dans l'esprit d'une activité individuelle et/ou familiale sportive et conviviale et à connotation historique, que ses fondateurs ont baptisé « Spirit of the Game ».

Tout manquement constaté tel que : Le non-respect des règles de déroulement des épreuves (Référence : Le manuel officiel SASS) tentative de fraude, pratiques de tir dangereuses et non approuvées (Fanning, Fast Draw, etc ...) manquement grave sur le pas de tir aux règles de sécurité générale relative aux armes ou au tir sportif, comme d'une façon générale tout comportement (Au pas de tir ou hors pas de tir) de nature à porter préjudice à l'image ou à la pratique du Cowboy Action Shooting, sera sanctionné par des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'association. La décision du bureau en la matière est souveraine et définitive. (Sans remboursement de cotisation)

Date et Signature

Précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »

- 1^{er} adhésion : SASS U.S.A. et SASS France – Badges inclus
Je joins un règlement de 165 Euros.
- 1^{er} adhésion : SASS France – Avec badges + pin's + stickers inclus
Je joins un règlement de 55 Euros.
- Renouvellement : SASS U.S.A. et SASS France
Je joins un règlement de 110 Euros.
(+25€ pour le pack badge, pin's, stickers, si renouvellement SASS USA et première inscription)
- Renouvellement : SASS France
Je joins un règlement de 30 Euros.

Règlement par virement ou par chèque à l'ordre de : SASS France

A envoyer à : GENAUDY Martial,
209 route des justices 71170 – COUBLANC
E-mail : kid.of.neckwhite@sfr.fr



Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	07234	00020984801	53	EUR	CCM CHARLIEU
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)		
FR 76 10278072340002098480153			CMCI FR 2A		
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM CHARLIEU			SASS FRANCE COWBOY ACTION SHOOTING		
15 PLACE DE LA BOUVERIE			209 ROUTE DES JUSTICES		
42190 CHARLIEU			71170 COUBLANC		
TÉL: 04 77 18 20 30					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	